

Compte-rendu : - Système éducatif en FWB

- Visite de l'Athénée Royal Leonardo da Vinci

Parcours de l'élève au sein du système éducatif de la FWB

L'organisation en étapes et en cycles		
Etape 1	1er cycle	De l'entrée en maternelle à l'âge de 5 ans
	2e cycle	de l'âge de 5 ans à la fin de la 2e primaire
Etape 2	3e cycle	3e et 4e années primaires
	4e cycle	5e et 6e années primaires
Etape 3	5e cycle	1ère et 2e années secondaires

Jusqu'en 2019, l'obligation scolaire s'étendait de 6 à 18 ans. Le seuil est désormais abaissé à 5 ans, c'est-à-dire à la dernière année du cycle maternel. Il est à noter que, dans les faits, plus de 99% des enfants étaient déjà scolarisés dès 2 ans et demi. Le parcours de l'élève comprend l'enseignement fondamental, puis l'enseignement secondaire qui se subdivise ensuite en enseignement de transition (enseignement général) et de qualification (enseignement professionnel), ce dernier visant une insertion rapide dans la vie active.

En FWB, il n'existe aucune notion de carte scolaire. Dans la limite des capacités d'accueil, chaque famille est libre de choisir l'école de son choix. Les établissements d'enseignement maternel et primaire ordinaire, organisés ou subventionnés par la Communauté française, sont répartis en fonction du Pouvoir organisateur dont ils dépendent entre **4 réseaux** :

- écoles officielles organisées par la Communauté française
- écoles officielles organisées par les provinces et les communes
- écoles libres non confessionnelles
- écoles libres confessionnelles (catholiques, protestantes, israélites, islamiques, orthodoxes)

En ce sens, l'école est envisagée par les acteurs institutionnels comme un « quasi-marché ».

C'est néanmoins l'enveloppe publique qui couvre les frais de fonctionnement de l'établissement ainsi que les frais de scolarité des élèves. L'enseignement est donc gratuit dans les écoles officielles, mais aussi dans les écoles libres qui sont le plus souvent confessionnelles.

D'un point de vue pédagogique, les établissements bénéficient d'une très grande autonomie. Jusqu'à présent, les programmes étaient établis par les différents réseaux et simplement validés par le ministère de tutelle. Les options méthodologiques sont, quant à elles, laissées à l'entière appréciation des équipes pédagogiques. L'objectif étant que l'élève acquière les compétences terminales attendues et réussisse les deux évaluations certificatives : le CEB (Certificat d'Études de Base) en 6^{ème} année de primaire et le CE1D en 2^{ème} année du secondaire.

Les élèves de FWB évoluent donc au sein d'un système scolaire caractérisé par l'existence de différents pouvoirs organisateurs, l'autonomie des établissements et la grande liberté pédagogique accordée aux enseignants.

La réforme en cours : le pacte d'excellence :

En 2015, une réforme de très grande ampleur nommée « pacte pour un enseignement d'excellence » est initiée en FWB. Cette réforme systémique a été co-construite par les différents acteurs, dans une optique de consensus, et va considérablement modifier le système éducatif en FWB (www.pactedexcellence.be).

A l'origine de cette réforme, le constat ressortant de différentes études internationales - type PISA- d'un système inéquitable. Les travaux ont démarré en 2015 par un état des lieux, une définition des objectifs et des plans d'action et de pilotage dont la mise en œuvre a débuté en mars 2017.

Deux vecteurs principaux ont été choisis. D'une part, la mobilisation des acteurs avec un accroissement de l'autonomie et de la responsabilité à chaque niveau ainsi que la prévalence de la notion d'accompagnement sur celle de contrôle. D'autre part, des mesures structurelles importantes visant à transformer le parcours de l'élève avec en particulier la notion de « tronc commun renforcé ».

Le pacte se décline en 5 axes et son déploiement est prévu sur 15 ans. Il est à noter qu'une mission d'audit du Pacte d'excellence a été confiée à une société privée : Mc Kinsey.

Cette réforme est le fruit d'une démarche participative et d'une recherche de consensus. Elle a pour ambition de rendre le système éducatif plus égalitaire, plus inclusif et donc plus juste. Pour atteindre cet objectif, et dans l'optique d'un gain d'efficacité du système, les acteurs institutionnels ont choisi de mettre la concertation, la confiance donnée aux différents acteurs du système et une forme d'horizontalité des rapports au cœur du Pacte d'Excellence.

Accueil à l'Athénée Royal Léonardo Da Vinci à Anderlecht



Notre GROMO a pu suivre deux cours dans cet établissement secondaire situé dans un quartier sensible. La part des élèves relevant du DASPA (accueil des primo-arrivants) ou des Alpha (élèves rencontrant des difficultés avec la langue de scolarisation), souvent ex primo-arrivants est très importante. Des enseignants très motivés et passionnés prennent en charge ces élèves qui visiblement prennent plaisir à être là. La méthode d'apprentissage est très proche de celle que nous pratiquons nous-mêmes. Partant de leurs goûts et préférences, l'enseignante amène ses élèves à construire à l'oral des phrases de plus en plus complexes avant de passer à l'écrit, une fois les sons bien acquis.

Le taux d'encadrement dans cet établissement est supérieur à la moyenne et le règlement strict. Ainsi, les élèves doivent avoir sur eux une autorisation de déplacement au sein du bâtiment lorsqu'ils sortent de leur salle pendant une heure de cours. L'Athénée (lycée) bénéficie de l'encadrement différencié, c'est-à-dire de moyens supplémentaires, octroyés à 25% des établissements en fonction de leur classement selon des critères socio-économiques (de 1 à 22).

Cet établissement offre une section générale (enseignement de transition) et une section professionnelle (enseignement de qualification) formant à différents métiers. Ainsi, Les élèves relevant des dispositifs spécifiques peuvent intégrer progressivement telle ou telle filière tout en bénéficiant d'un suivi sur le long terme. Dans ce cadre, « l'unité de lieu » constitue un atout indéniable permettant davantage de flexibilité.

De nombreux projets sont mis en place au sein des classes : magasin Oxfam, projet autour des génocides avec cette année un voyage à Auschwitz, projet développement durable. Ceux-ci rencontrent a priori un grand succès et permettent de fédérer les élèves. Les partenaires issus des ASBL (associations à but non lucratif) sont également nombreux. Un dispositif foot/devoirs rencontre par exemple beaucoup de succès dans l'établissement.

La réussite de ces différentes initiatives semble attestée par le climat positif qui régnait entre les élèves lors de notre venue.

De nombreuses sorties « hors les murs » sont également organisées par l'équipe éducative en vue de faire découvrir à chaque élève l'espace public et culturel belge. Cette immersion, même brève, octroie à chacun la possibilité de mieux s'approprier cet espace public. Ce processus est souvent

prédictif de la réussite « globale » de l'insertion des élèves dans le tissu social. C'est pourquoi les enseignants et la direction de l'établissement y attachent une telle importance.

La visite de l'Athénée Royal Da Vinci a constitué l'un des moments forts de ce séjour .L'expertise mais surtout l'implication, l'engagement voire le dévouement des adultes que nous y avons rencontrés apparaissent comme le principal levier de réussite des démarches éducatives de l'établissement. La perspective humaniste dans laquelle souhaite s'inscrire l'établissement semble ainsi réellement incarnée par ses différents acteurs.